

Réf: Dossier N° 050803

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « AK CONCEPTION »

Siège social Bingerville, Bingerville, MARCHOUX, Lot 759, Ilot  
107

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/10/2021 , et enregistrés au CEPICI le 11/10/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AK CONCEPTION »

Objet : CROIX LUMINEUSES, CONFECTION DE CALENDRIER, STYLOS, CASQUETTES, AGENDA, AMENAGEMENT DE FACADE ET INTERIEUR DE PHARMACIE, PEINTURE BATIMENT ET DECORATION, CONCEPTION GRAPHIQUE, VENTE ET ENTRETIEN DE CROIX NUMERIQUE, CONFECTION ET RESTAURATION DES ENSEIGNES LUMINEUSES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Bingerville, Bingerville, MARCHOUX, Lot 759, Ilot

107

Dirigeant(s) : M KOFFI AHOUNDJO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05369 du 25/11/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°36582/GTCA/RC/2021 du 25/11/2021

